



L'APPROCHE ECOSYSTEMIQUE: Expérience dans le Programme de l'UICN

**Atelier sur les stratégies et plans d'actions nationaux sur la
biodiversité**

Limbe, Cameroun,

22 au 25 septembre 2008

**Par Paul NOUPA
UICN-PACO
Programme Cameroun
Tel: +237.99.64.16.46
paul.noupa@iucn.org**

Programme Régional Afrique Centrale et Occidentale

Comprendre l'Approche écosystémique



1. L'approche écosystémique est l'approche d'une gestion efficace et responsable des écosystèmes basée sur les grands principes.
2. Cette approche s'appuie sur l'application des règles de gestion et des principes pour atteindre le développement durable
3. Les principes qui composent l'approche sont déjà inscrits dans un certain nombre d'accords parmi lesquels on peut citer:
 - i. la Conférence mondiale sur l'environnement humain (1972),
 - ii. la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1982),
 - iii. la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et son plan Action 21 (1992),
 - iv. la Convention sur la diversité biologique (1992),**
 - v. l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poisson (1995),
 - vi. le Code de la FAO pour une pêche responsable (1995),
 - vii. la Déclaration de Reykjavik (2001),
 - viii. le Sommet mondial pour le développement durable (2002).
 - ix. Etc.

Comprendre l'approche écosytémique (suite)



Les principes ne sont pas nouveaux certes, mais les expériences d'application diffèrent d'une organisation à l'autre.

- Dans certains cas, des directives techniques sont développées en vue de traduire les grands principes en mesures et objectifs opérationnels susceptibles de mettre en oeuvre l'approche écosytémique dans des cadres économiques et sociaux très divers.
- Les directives aident à mieux percevoir les interactions entre les ressources et les écosystèmes qui les abritent suscitant un intérêt croissant à l'égard de l'application de l'approche écosytémique.

Le but de l'approche écosytémique est de prévoir et de gérer les RN d'une manière qui réponde aux besoins actuels des sociétés sans mettre en péril les possibilités pour les générations futures de profiter de tout l'éventail des biens et services fournis par les écosystèmes.



D'où la définition:

L'approche écosystémique s'efforce d'équilibrer divers objectifs de la société en tenant compte des connaissances et des incertitudes relatives aux composantes biotiques, abiotiques et humaines des écosystèmes et de leurs interactions, et en appliquant une approche intégrée dans des limites écologiques valables.

L'approche écosystémique est un moyen d'appliquer à la gestion des RN les principes du développement durable à savoir:

- **Rechercher le bien-être pour l'homme et pour l'environnement.**

Pour cela, l'approche fusionne deux modèles:

- i. Le premier est la gestion de l'écosystème qui consiste à protéger et à préserver la structure et les fonctions de l'écosystème en intervenant sur les composantes biophysiques de l'écosystème (**Domaine de la conservation**)
- ii. Le second est la gestion des RN pour procurer de la nourriture et des moyens de subsistance ou des revenus à l'homme (**Domaine de la gestion**)



Défis de l'approche écosytémique

L'approche écosystémique doit tenir compte

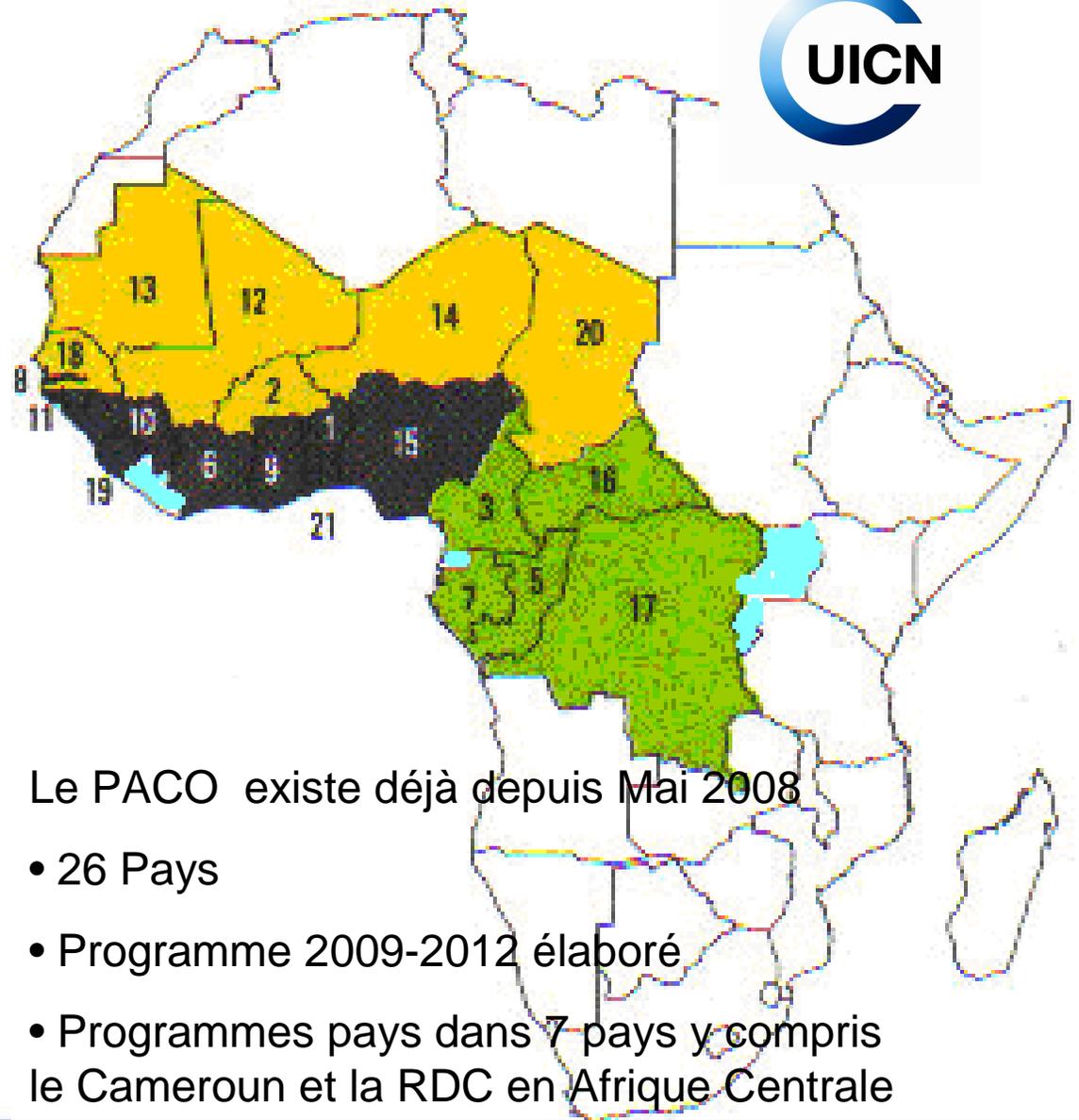
1. des usages et des utilisateurs au sens large
2. de la nécessité de reconnaître et de concilier les nombreux objectifs de ces utilisateurs de manière à ce que les générations à venir puissent aussi tirer pleinement parti des biens et des services offerts par les écosystèmes.

L'écosystème est une unité fonctionnelle comprenant un ensemble dynamique de végétaux, d'animaux (au nombre desquels l'homme) et de micro-organismes et un environnement non vivant. Les écosystèmes existent à différentes échelles, qui se définissent fréquemment en fonction de la question qui se pose.

L'approche Ecosystémique

1. Est à la base du programme UICN en Afrique Centrale et Occidentale qui se décline ainsi qu'il suit:

- i) Un Programme thématique Eau et Zones Humides
- ii) Un Programme thématique Aires Protégées
- iii) Un Programme thématique Marin et côtier
- iv) Un Programme thématique Forêt
- v) Un Programme thématique Droit, Politique et Gouvernance



Le PACO existe déjà depuis Mai 2008

- 26 Pays
- Programme 2009-2012 élaboré
- Programmes pays dans 7 pays y compris le Cameroun et la RDC en Afrique Centrale

Programme Régional Afrique Centrale et Occidentale



- **Stratégie des Programmes et projets de l'UICN:**

- **les Conventions internationales**
- **les partenaires et les réseaux** (plus grande diversité d'acteurs en l'occurrence les institutions sous-régionales (CEFDHAC, COMIFAC, PRCM etc., et leurs réseaux comme le RAPAC, le REPEALAC etc.), les ONG environnementales, les parlementaires etc.)
- **les acteurs** (prise en compte grandissante de la gestion concertée des ressources partagées notamment transfrontalières (création AP transfrontaliers))
- **les processus**



- Outils de mise en œuvre des programmes & projets UICN
 - Programmes Pays de l'UICN dans l'espace PACO
 - **Unité Membres et partenaires:** Au service des membres, des commissions, et des partenaires de l'Union
 - **Unité Communication:** unité transversale, contribuera à la mise en œuvre du Programme de l'UICN en Afrique centrale et occidentale
 - **Unité TIC:** unité transversale, contribuera à la mise en œuvre du Programme de l'UICN en Afrique centrale et occidentale



L'approche écosystémique préconise le respect des principes de **gestion transparente et participative**.

- **impliquer davantage de parties intéressées**, d'où nécessité de mettre en place une concertation, une coopération et un processus commun de décision mieux coordonnés entre les acteurs opérant dans un même secteur géographique, ainsi qu'entre les autres secteurs avec lesquels elles sont en relation.
- **participation accrue de toutes les parties intéressées** afin que les objectifs d'une politique arrêtée à haut niveau puissent être transposés dans la gestion quotidienne.

Domaines de Contributions de l'UICN aux réponses actuelles des menaces sur les écosystèmes



1. Les conventions internationales et régionales:

- Plan d'action environnemental du NEPAD, de l'UEMOA, et bientôt de la CEDEAO et de la CEEAC,
- Plan de convergence de la COMIFAC qui sert de base pour la mise en œuvre des actions en faveur de la vision commune sur la gestion des forêts du Bassin du Congo
- Les trois conventions de Rio (CDB, CCD et CCCC)

2. La lutte contre la pauvreté:

- L'intervention de l'UICN vise à participer activement avec les pays à l'élaboration/révision des DSRP qui prennent clairement en compte les valeurs de l'environnement dans une approche de développement durable.

3. Le changement climatique

4. La gestion des écosystèmes: Forêts, les écosystèmes arides et semi-arides, les zones côtières et marines, etc.

5. La lutte contre la désertification

- l'UICN conduit une Initiative sur le Pastoralisme Mondial (**World Initiative on Sustainable Pastoralism - WISP**) et explore l'éventualité de lancer une initiative globale sur les zones sèches.



6. La conservation de la biodiversité

- En Afrique du centrale, le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) constitue un appel pour que ces vastes ressources de biodiversité soient maintenues au bénéfice des populations de la région et pour la préservation des équilibres environnementaux mondiaux
- le MIKE ou Système de suivi des abattages illégaux des éléphants de la CITES a mis en place une structure de coordination pour la sous région
- Dans l'espace PACO, s'il existe des acteurs intervenant sur les aires protégées à des échelles sous régionales (par exemple le PRCM sur les aires marines, ou le programme ECOPAS sur les 3 parcs du W du fleuve Niger),

7. L'énergie

- Défi & rôle de l'UICN

- valoriser son réseau mondial de conservation de la nature pour apporter une contribution significative à l'amélioration du bien-être humain
- Trancher le débat entre **les mouvements pour la conservation de la nature**, centrés sur la santé des écosystèmes et en particulier la survie des espèces et les **institutions de développement** qui considèrent les ressources naturelles sous la perspective de la croissance économique



Conclusion & perspective d'action



Aujourd'hui, l'approche écosystémique fait rarement partie intégrante des politiques et des législations nationales.

Or elle fait partie des outils majeurs pour la mise en œuvre de la CBD

1. Pour appliquer cette approche, il faudra apporter à la législation existante les amendements et les améliorations appropriés,
2. Il peut s'avérer nécessaire de prévoir des règles ou des réglementations plus complexes qui tiennent compte des répercussions des interventions dans un domaine sur les autres domaines et inversement.

3. L'expérience de l'UICN pourrait aider les acteurs & partenaires dans l'application de l'approche en Afrique Centrale et Occidentale

MECI POUR VOTRE ATTENTION



Programme Régional Afrique Centrale et Occidentale